La fusion entre AB InBev et SABMiller coûtera plus de 5.500 emplois

Programmé pour le 10 octobre prochain, le mariage entre les deux premiers brasseurs mondiaux sera suivi de suppressions d'emploi. Premières estimations.

MICHEL LAUWERS

C'est désormais officiel: la fusion entre AB In-Bev et SABMiller ne sera pas neutre sur le plan de l'emploi. Le brasseur belgo-brésilien a publié cette semaine une longue liste de documents transactionnels sur la fusion entre les numéros un et deux mondiaux de la bière, une opération de 79 milliards de livres censée être finalisée le 10 octobre prochain. À l'affût, les limiers de l'agence Bloomberg ont déniché, dans ces centaines de pages, une phrase où AB InBev évoque «une réduction potentielle globale de l'emploi d'environ 3% de l'effectif total du groupe combiné» pour «les fonctions où une planification de l'intégration a été possible».

Concrètement, il s'agirait de supprimer au moins 5.500 emplois en trois ans, en plusieurs phases, selon une source interne citée par l'agence. Cinq mille cinq cents emplois, cela ne représente pas 3% des effectifs actuels combinés des deux groupes, puisque AB In-Bev compte 150.000 collaborateurs et SAB-Miller, 70.000, soit un total de 220.000. Mais la différence (1.100 emplois, car 6.600 supprimables) pourrait s'expliquer par les cessions programmées par AB InBev dans le périmètre de SABMiller: les Etats-Unis, la Chine, les plus belles marques européennes ainsi que l'Europe de l'Est.

Économies

Ces indications s'inscrivent dans l'objectif d'économies annoncé de longue date par AB InBev du fait de la fusion. Le groupe de Leuven a dit en attendre des économies annuelles de l'ordre de 1,4 milliard de dollars durant quatre ans. Cela représenterait environ une dizaine de pour-cent des ventes annuelles de SABMiller: un objectif plutôt modéré pour AB InBev. À titre de comparaison, à l'issue de l'absorption de l'américain Anheuser-Busch, les économies dégagées s'étaient élevées à quelque 16% des revenus de la cible.

AB InBev précise toutefois dans ces documents que pour une série de fonctions, il n'a pas encore fait l'exercice faute de pouvoir planifier l'intégration. Autrement dit, la facture sociale globale devrait être plus lourde que les 5.500 postes. Les fonctions dans les ventes et les approvisionnements «front office» n'ont notamment pas pu être évaluées.

12 emplois en Belgique

Notre pays est-il menacé au plan social dans ce contexte? Il n'y-aura aucun impact négatif sur la production en Belgique, a-t-on appris à l'issue du conseil d'entreprise européen du groupe qui s'est tenu jeudi. Logique, puisque les quatre brasseries belges d'AB InBev turbinent pour l'export en assumant le brassage de plusieurs de ses marques mondiale (Stella Artois) et internationales (Leffe et Hoegaarden), et que trois d'entre elles viennent de faire l'objet d'investissements d'agrandissement.

Il y a en revanche un (petit) effet négatif sur l'emploi dans les quartiers généraux européens du groupe à Leuven, où 24 postes se trouvent dans le collimateur, ont appris les syndicats au conseil d'entreprise. Il y aurait néanmoins une solution de reclassement en interne pour la moitié de ces emplois. En resteraient douze.

À terme, les syndicats belges craignent aussi des coupes dans les services de support (logistique...). 3%

La fusion entre AB InBev et SABMiller sera suivie dans les trois ans d'au moins 5.500 suppressions d'emplois, soit 3% de l'effectif.